



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal des vendredis 2 & 9 mars 2018
À 20 h 30 Salle des mariages

Membres Présents : le **2 mars** : Maurice AUDRAS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET. Delphine ANDRÉ arrive à 21h

le **9 mars** : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Alain MESBAH-SAVEL, Bernard VICTOURON.

Excusé.e.s : le **2 mars** Nadège FRACHISSE (pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL), Jacques FRANÇOIS (pouvoir à Maurice AUDRAS), Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux).

le **9 mars** : Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux).

Absent.e.s : le **2 mars** : Philippe LARNAUD, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Myriam DEYGAS, Bernard VICTOURON.

le **9 mars** : Philippe LARNAUD, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Myriam DEYGAS, Françoise PONSONNET, Delphine ANDRÉ, Thibaut MAZET, Nadège FRACHISSE

Compte-rendu :

À 20h50, le quorum n'est pas atteint. Aucune délibération ne pourra être prise.

Ordre du Jour :

Présentation des dossiers d'urbanisme : panneaux photovoltaïques à Cotte et construction d'une piscine aux Clôts.

Point sur les travaux en cours : Toilettes publiques : carrelage terminé. Le plombier et l'électricien sont venus.

* Compte-rendu d'une inspection pour l'opération « zéro phyto ». Cela ne semble pas nous avancer beaucoup. Quelques exemples difficiles à mettre en œuvre sont donnés.

* Lecture est faite par M. le Maire d'une lettre d'un lieutenant de loupèterie faisant le point sur les interventions et informant qu'il incombe maintenant aux municipalités de financer ces interventions.

* Demande de pose d'un radar pour les orages de grêle. Les fusées anti-grêle étant interdites depuis les attentats, la riposte serait soit un ballon d'hélium incendiaire, soit un canon à son.

* Il n'y a pas eu d'émulsion (goudron liquide) en 2017. Une prochaine est prévue en avril.

* Un muret de béton est envisagé pour le chemin de Mourier.

* Réaménagement des parcs auto rue des Tournesols (devant les HLM).

* Goudronnage de la route de l'Escoffier (vers Les Claudettes) : projet pour le printemps.

Point sur la signalétique village. L'intérêt n'est pas seulement pratique, cela met nos commerces et activités en valeur.

Information primes aux personnels. Suite à la prochaine embauche (le 15 mai) du secrétaire de mairie, avec avis favorable de son maire actuel.

Préparation de la prochaine Feuille de Chêne. Une erreur sur l'adresse de la mairie est signalée (N°2 et pas n°1)

Divers : Trois employées municipales partent à la retraite cette année : Geneviève Bouvet, Solange Gonnet et Simone Edaleine.

Contrôle bornes incendie : les pompiers ne le font plus. Il est question de le confier au syndicat Cance Doux.

Reconvocation le 9 mars pour voter ce qui n'a pas pu être voté ce jour. La séance est levée à 22h30.

.../...

9 mars, délibérations

Création de poste de rédacteur (Secrétariat de mairie). **ACCEPTÉ à l'unanimité.**

Contrôle bornes incendie confié au syndicat Cance-Doux : **ACCEPTÉ à l'unanimité.**

À ce propos : les leçons du précédent incendie au village. Les pompiers ayant mis un certain temps à intervenir, il faudrait avoir des tuyaux sous la main, au centre du village, pour mettre à profit la borne incendie qui y est.

Divers : les enfants sortent de l'école par la porte du bas qui n'est pas protégée, à l'inverse de la grande porte. Cela pose un gros problème de sécurité.

Peintre pour les chalets de Pouyol : trois chalets seraient faisables avant l'Ardéchoise.

Le chauffage a été rétabli dans l'église.

Prochain conseil : 6 avril pour voter le budget.